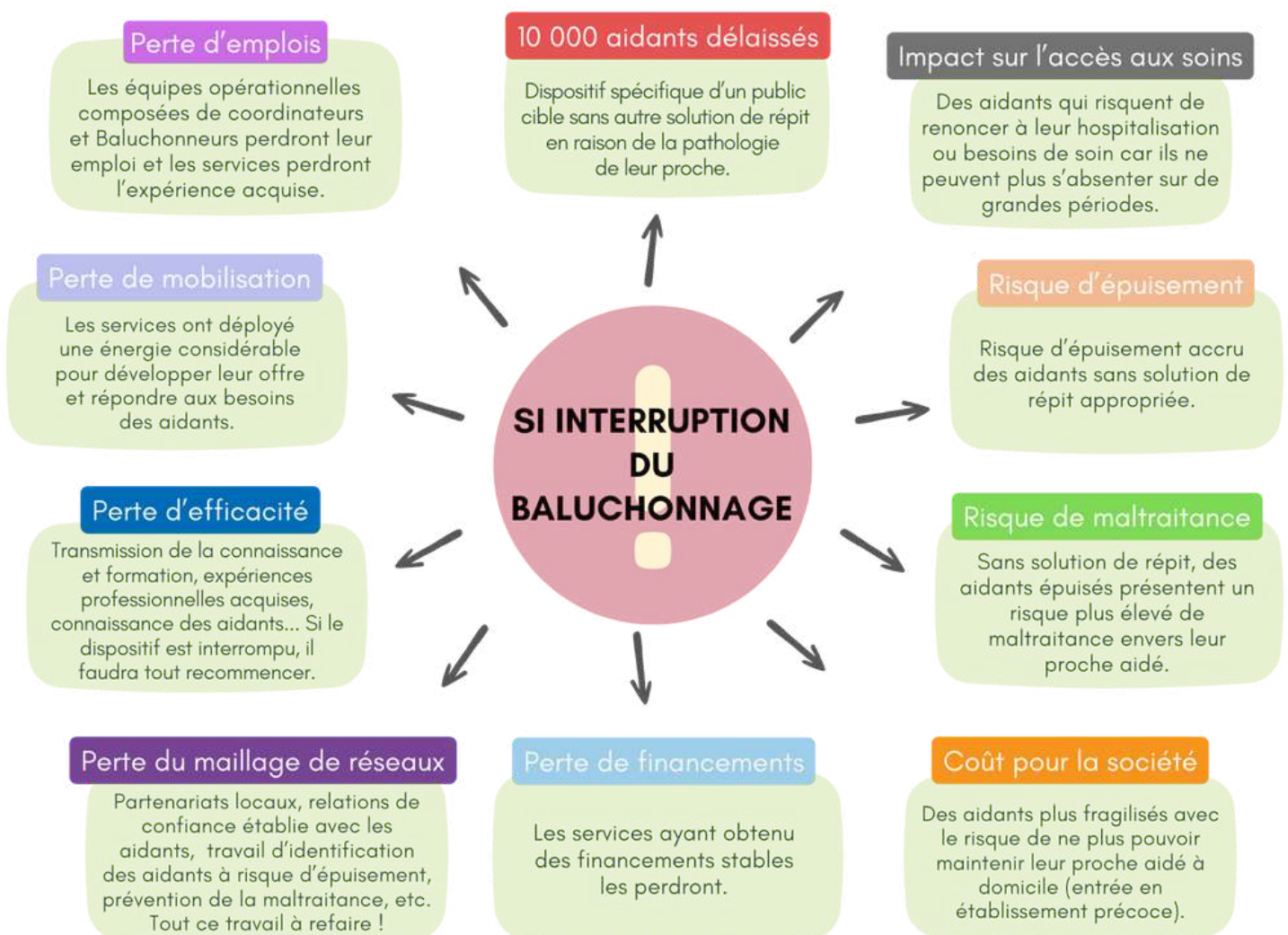


NON A L'INTERRUPTION DU BALUCHONNAGE !

Mesdames, Messieurs les députés, les sénateurs, les partenaires, mobilisons-nous pour qu'il n'y ait pas de rupture du dispositif !

Sans décision législative d'ici la fin de l'année, le Baluchonnage risque de s'interrompre au 1er janvier 2024.

Une rupture du dispositif serait préjudiciable :



UN CADRE JURIDIQUE DOIT ÊTRE ARRÊTÉ AVANT LA FIN DE L'ANNÉE POUR QUE LE REPIT DE LONGUE DUREE POUR LES AIDANTS SOIT PERENNISÉ